

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 14 novembre 2016

Délibération 6 .2016.11.14

Nombre de membres

En exercice 50

Présents : 37 absents : 13

Qui ont pris part au vote

Pour 37 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 03/11/2016

Domaine : Compétence environnement

L'an deux mil seize le quatorze novembre à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT représenté par sa suppléante Jeanine FAIVRE, Jean-Charles GROSDIDIER, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Cécile BESNIER – TRE COURT, Eric JACQUEMIN, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Michel BOUQUEROD, Michel RAFFIN représenté par sa suppléante Patricia NICOD, Bernard RUDE, , Micheline REBREYEND-COLIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, , Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON représenté par sa suppléante Marie-Thérèse CHAMPON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Jacques GIRERD.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie –Christine CHARBONNIER, Martine DUCLOS, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Frédéric JACQUEMIN, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Roland VUITTON, Josiane CARRETIE, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Isabelle BRANCHY, Pascal RAVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

Objet : Approbation zonage d'assainissement de la commune de THOIRETTE

Considérant la délibération du 09/02/2016 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de THOIRETTE et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de THOIRETTE du 09 Septembre 2016 au 08 Octobre 2016 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,
par 37 votants 37 pour 0 abstentions 0 contre

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de THOIRETTE soit :

- BOURG habitations déjà raccordées à la station d'épuration en assainissement collectif
- BOURG habitations non raccordées à la station d'épuration en assainissement individuel
- Les hameaux de CHALEA, MELIGNA et LA SOURCE en assainissement individuel

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de THOIRETTE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 15/11/2016
et publication ou notification du 15/11/2016

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

le Président Jean-Louis DELORME